Vol. XXXVI | Saint-Boniface, Manitoba, 30 Janvier 1907. | No. 12

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
[illegible]

TARIF DES ANNONCES
[illegible]

AVIS [illegible] PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE [illegible]

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA



La Catastrophe de la Jamaique

Nous avons eu, hier, le plaisir de féliciter de son retour, notre ami et concitoyen, monsieur J T. Dumouchel, qui se trouvait à la Jamaïque lors du terrible tremblement de terre du 14 janvier

Quand l'accident se produisit M. Dumouchel était en voyage à bord d'un convoi de chemin de fer se rendant à Port Antanio, ville située à trente milles au nord de l'île. Le train était dans une région montagneuse quand vint le choc ; il fallut bientôt s'arrêter, car de grosses pierres obstruait la route.

Il fallut déblayer la voie avant de continuer ; à mesure que le train avançait vers Port Antonio, les voyageurs se rendaient compte de l'étendue du désastre par les débris qu'ils voyaient partout. Par un hasard bien étonnant, les voyageurs de ce convoi ne s'aperçurent pas du tremblement de terre excepté par les débris qu'ils en virent de tous côtés. Le mouvement du convoi explique assez bien que les voyageurs n'aient pas senti le roulement ordinaire des tremblements de terre.

M. Dumouchel a été, on le conçoit, douloureusement impressionné du spectacle de cette catastrophe. On ne coudoie pas de si près la mort, l'incendie et la ruine sans en être affecté. Cependant notre ami n'a pas perdu sa gaieté ; ce voyage a pour lui de la valeur historique, et des réminiscences personnelles comme il n'est pas donné tous les jours d'en acquérir.

M. Dumouchel, de passage à Montréal, le 24 janvier, a donné à la *Presse l'interview* suivant :

"Nous étions, dit M. Dumouchel, descendus à l'hôtel Park Lodge, rue Queen Est. Je dois vous dire, en passant que l'hôtel, comme tous les édifices de cette rue, fut détruit, mais que personne ne fut même blessé.

"Le lundi, 14 janvier, la chaleur était accablante. Il était près de 3h. 30 lorsque le tremblement de terre eut lieu. Cela fut tellement terrible que je ne saurais en comparer l'eclat qu'au bruit produit par des centaines de trains roulant à soixante milles à l'heure sur des plaques de ferblanc. Et partout, dans le bruit des maisons qui s'écroulaient, des cris de désespoir s'élevaient.

"Toute la journée de mardi, nous errâmes à l'aventure. Les nuits nous les passâmes dehors, cela se faisant très bien sous ce climat Mercredi matin, comme les chocs continuaient toujours, nous nous réfugiâmes sur le quai de la Cie Ambourg-Américaine où étaient déjà une couple de cents personnes, hommes, femmes, enfants. Tout ce monde là n'avaient pour se nourrir que du biscuit sec et de l'eau.

"Nous pensions pouvoir partir mercredi, le 16 car ce jour-là devaient arriver deux bâteaux, le "Prinz-Freidrich" et le "Prinz-Waldemar". Notre grande crainte était qu'ils arrivent la nuit car les phares étant rasés ; il y avait danger de naufrage. Ces craintes furent en partie réalisées. En effet, le "Prinz Waldemar" arriva pendant la nuit de mercredi à jeudi et s'échoua sur le rivage. Le "Prinz-Freidrich" arriva le jeudi après-midi.

"Le matin même, le contre-amiral américain Davis était arrivé avec un torpilleur, le "Missouri" et l'"Indiana".

"A bord du "Missouri" était un aumônier catholique, le P Gleason. Un quart d'heure après qu'ils eurent jeté l'ancre, les officiers américains venaient à notre quai s'informer si nous avions des malades, si nous avions besoin de provisions. Et tout ce qui nous manquait ne tarda pas à arriver.

"L'amiral Davis se mit en communication avec son chef, l'amiral Evans qui se trouvait à Cuba et lui annonça le naufrage du "Prinz-Waldemar."

"L'amiral Evans répondit: "S'il n'arrive pas de bateaux aujourd'hui, prenez tous les passagers et débarquez-les à Key-West". Vers deux heures, le même après-midi, l'"Eitel Freidrich" arriva et nous embarquâmes tous.

Il y avait dans le port un bateau nommé le "Port-Kingston", appartenant à une compagnie dont sir Alfred Jones est le président. Nous demandâmes au capitaine de laisser les femmes et les enfants monter à son bord. La délégation que nous envoyâmes était composée d'un père Jésuite de Boston, le P. O'Donovan et d'un pasteur protestant. Le capitaine refusa et quelques minutes après vint nous voir à notre quai. Savez-vous ce qu'il nous dit ? "Votre plancher est aussi bon que le mien !

"Ce que les blancs du pays ne voulurent pas faire, ce que les nègres refusèrent de continuer à faire après un jour et demi, ce sont les Américains qui l'ont fait. Ils ont déblayé les rues, ont fait des bûchers dans les rues pour y brûler les cadavres qu'on ne pouvait attendre pour ensevelir.

"Le P. Cleason a vu les autorités impériales, mais ne put rien obtenir que des belles paroles. Au retour, à bord de l'"Eitel - Freidrich", les Américains passèrent des résolutions censurant le gouvernement de l'île. En arrivant, j'ai vu par les journaux ce qui était arrivé entre le gouverneur Swettenham et l'amiral Davis."

Une Tempete a Montreal

Venant après un froid intense un dégel subit, comportant une saute brusque de 50 à 60 degrés dans la température en quelques jours, a provoqué une perturbation atmosphérique telle qu'il s'est produit hier, ce qui se voit rarement à Montréal: un cyclone authentique. Un vent furieux, soufflant du Nord-Ouest s'est abattu sur la ville avec une violence inouie, chassant tour à tour devant lui pluie torrentielle et neige aveuglante. D'après les régistres officiels de l'Hôtel de ville la vitesse du vent qui varia de 40 à 50 milles à l'heure toute la journée, a atteint 60 milles à l'heure vers deux heures de l'après-midi. A ce moment le ciel était couvert de nuages noirs et menaçants et il était manifeste que quelque chose d'anormal se produisait

Arbres géants, poteaux massifs, toitures de maisons, enseigne de maisons de commerce, ont été arrachés, renversés, emportés, jonchant les rues de débris et mettant la vie des citoyens en péril. *La Presse.*

Le progres des Etats-Unis

L'année qui vient de s'écouler est l'année la plus brillante et la plus prospère que les Etats-Unis ont jamais vécues.

Tout a grandi chez nos voisins Le commerce est tellement colossal que les compagnies de chemins de fer ne peuvent plus y faire face.

La population s'accroit avec une rapidité que n'atteint aucun autre peuple.

Elle est aujourd'hui d'environ 85,000,000 d'âmes.

Un statisticien éminent prédit que dans dans dix ans, elle se sera accrue de 20,000,000; que dans vingt ans, c'est-à-dire en 1926, les Etats-Unis auront une population de 130,000,000. Qu'en 1931, elle sera d'environ 145,000,000; qu'en 1936, c'est-à-dire trente ans d'aujourd'hui, les Etats-Unis contiendront 155,000,000 d'âmes.

La superficie totale du territoire américain couvre 3,000,000 de milles carrés. La moyenne de la population, par mille, est de moins de 26 personnes.

Si les Etats-Unis étaient peuplés d'une manière aussi dense que la France, ils pourraient donner asile à 570,000,000 d'habitants.

L'exemple du progrès de nos voisins est bien de nature à encourager les Canadiens à rester fidèles à leur terre natale, à leur terre nationale.

Nos voisins marchent vite. Nous marchons aussi vite qu'eux, toutes proportions gardées.

Le Manitoba.

MERCREDI, 30 JANVIER 1907

LE COMTE DE SAINT-BONIFACE

Les amis du gouvernement Roblin choisiront ce soir un candidat pour le comté de Saint-Boniface.

La convention qui se réunira ce soir au club Cartier sera nombreuse ; déjà nous avons rencontré plusieurs délégués venus des diverses parties du comté ; les organisateurs de la ville sont actifs. On y met du zèle.

Nous souhaitons à ces délégués; la bienvenue dans notre ville nous avons confiance que leur réunion sera avantageuse au comté de Saint-Boniface. Nous espérons que les amis du gouvernement Roblin feront au député actuel de Saint-Boniface une lutte à fond.

Le passage de monsieur Chevrier à la Législature a diminué le prestige du comté ; la conduite très peu parlementaire du député de Saint-Boniface lui a valu des horions qui l'ont humilié personnellement et dont les conséquences ont été loin de nous être favorables. La démagogie brutale, l'audace du langage et l'agression injuste ne produiront jamais rien qui vaille. Aussi l'œuvre de M. Chevrier a-t-elle été vaine.

Les électeurs du comté de de Saint-Boniface comprennent que ce député, plus loquace que bien inspiré, a fait son temps.

Nous engageons nos amis à se mettre résolument dans la lutte avec la détermination froide et ferme de gagner la partie.

Dans Carillon

Les libéraux du comté de Carillon, réunis en convention à Saint-Pierre-Jolys, ont choisi comme candidat, savez-vous qui?

Le docteur Gervais !!

La politique est une boîte de Pandore !

Ce brave petit jeune homme de docteur est un peu la victime des libéraux de Carillon, lesquels ne pouvaient s'entendre sur le choix d'un candidat local.

Ceux qui voulaient se présenter n'étaient pas acceptables, et ceux qui étaient acceptables ne voulaient pas se présenter !

M. le docteur Gervais, lancé subitement dans le tourbillon de la politique, va rencontrer des contradictions qu'il n'a pas connues jusqu'ici, mais dont il n'a pas le droit de s'étonner.

Candidat, il devra donner au public la raison de sa candidature ; représentant du parti libéral, il devra expliquer à ses commettants la politique du parti libéral ; adversaire du gouvernement Roblin, il devra prouver à ses électeurs que le gouvernement Roblin nous a été désobligeant.

Voilà la tâche considérable qui se dresse devant le nouveau candidat. Et—sans vouloir lui faire de peine—M. Gervais n'a pas l'envergure nécessaire pour se tirer avec bonheur de sa position difficile.

M. Albert Préfontaine aura une victoire facile ; ce dont nous le félicitons bien cordialement.

La candidature de M. Gervais n'a pas sa raison d'être, M. Préfontaine ayant bien rempli son mandat et s'étant montré invariablement dévoué aux intérêts qui lui étaient confiés. De plus, M. Préfontaine appuie un gouvernement dont les sages méthodes administratives ont procuré à la province une indiscutable prospérité.

Les électeurs du comté de Carillon auront l'occasion de rencontrer les deux candidats et d'entendre formuler les programmes respectifs du gouvernement et de l'opposition. L'épreuve devra être décisive en faveur du cabinet actuel. Nous avons un conseil à donner à notre ami M. Gervais, c'est de ne pas gaspiller tout son argent et toute son énergie dans une lutte perdue d'avance pour lui.

Ces lignes seront peut-être désagréables à M. le docteur Gervais ; pourtant, quand la lutte sera finie, il trouvera comme nous qu'à l'instar du fameux Bézuquet d'Alphonse Daudet, il aurait fait mieux de rester à sa boutique et d'y débiter pacifiquement du "*sirupus gummi*, de l'aloès et de l'épicacoine"........

A propos de la Presse catholique

Monsieur le Directeur du *Manitoba*,

Laissez-moi vous remercier d'avoir bien voulu insérer ma dernière lettre et permettez-moi de saisir cette occasion pour signaler dans vos colonnes, un compte-rendu très suggestif que le *Paiz* (le Pays) de Mexico a publié récemment au sujet d'un Congrès Eucharistique et social qui s'est tenu, en Mexique, d'une façon imposante dans la ville de Quadajura.

A ce Congrès assistaient, outre Son Excellence Mgr. le délégué apostolique, douze évêques et cent vingt délégués catholiques de toutes les régions de cette République.

Une commission des Etudes sociales avait préparé les travaux et présenté des conclusions qui ont fait l'objet des débats de cet important congrès. Notons que ce congrès catholique a eu lieu quelque temps après le congrès de la Fédération des associations et œuvres catholiques des Etats-Unis.

Parmi les objets spécialement étudiés par la Commission, figuraient 1o les moyens pratiques de combattre les progrès du socialisme en Mexique,— progrès qui ne sont pas non plus chose négligeable en Canada— 2o les rapports du Capital et travail et leur expansion par la charité, c'est-à-dire l'intervention sociale de la charité chrétienne dans les rapports si tendus de nos jours, grâce à l'action malfaisante du socialisme et aux abus du capitalisme, rapports tendant à provoquer la guerre civile par des haines de classes, par des grèves révolutionnaires aussi hostiles à la liberté même du travail qu'à celle du capital ; 3o l'adoptation nationale au Mexique des caisses dites Raffaisen (nom de leur fondateur catholique allemand) pour faciliter aux ouvriers et aux patrons les prêts et dépôts ; 4o. les relations spéciales entre patrons et ouvriers ; 5o. la question du salaire des ouvriers à la lumière des Encycliques de Léon XIII et Pie X.

Quatre vingt propositions ont été discutées ; les douze évêques présents ont pris à ces débats, ainsi que des laïques éminents, des prêtres et des religieux, une part active. Les évêques ont déclaré adopter pour leurs diocèses respectifs les conclusions du Congrès.

Une seance plénière a été consacrée toute entière aux moyens pratiques d'étendre et d'intensifier la dévotion à la Sainte Eucharistie, conformément aux désirs exprimés par Pie X.

On sait qu'en présence de la persécution qui de nos jours attaque ou menace presque partout l'Eglise et les catholiques en vertu d'une conspiration secrète organisée internationalement, le St. Siège a récemment recommandé avec une instance solennelle la communion aussi fréquente que possible—comme elle était pratiquée aux premiers siècle du christianisme lors des grandes persécutions payennes.

Une réunion spéciale s'est occupée des habitations ouvrières et de l'*Education du peuple* ainsi que moyens de combattre l'alcoolisme.

Enfin et ceci était l'un des principaux objets du Congrès on a abordé la question de l'organisation de la Presse Catholique, comme étant une *oeuvre sociale* de la première importance.

Le *Paiz* rapporte que les douze évêques présent ont été unanimes à déclarer *qu'ils se réservaient l'examen* de cette question et *l'organisation* de la presse chrétienne proprement dite.

Un prélat allemand célèbre affirma un jour que si Saint-Paul revenait de nos jours il se ferait journaliste catholique.

C'est probablement cette si opportune et si juste réflexion qui a inspiré les évêques du Mexique.

Léon XIII n'a-t-il pas dit un jour :

"Un journal catholique dans une paroisse, c'est une *mission perpétuelle*.

L. HACAULT.

ENCYCLIQUE DE PIE X

AUX FRANÇAIS

Pie X vient d'adresser aux cardinaux, aux évêques, au clergé et au peuple français une nouvelle encyclique des plus importantes, dont l'*Osservatore Romano* nous apporte le résumé suivant :

Le Souverain Pontife déclare, d'abord, que son but principal, en s'adressant aux fidèles de France, est de les reconforter dans leurs souffrances, qu'il ressent profondément. Il y a, dit-il, cependant une grande consolation à voir les catholiques français si bien unis. La déclaration de guerre du gouvernement n'est pas seulement dirigée contre la foi catholique mais contre tout idéal spirituel. Les catholiques français doivent être prêts à subir toutes sortes d'épreuves, mais ils doivent être certains de la victoire finale qui viendra de leur union très étroite avec le Saint Siège, union qui est de la plus haute importance, comme le montrent les ennemis de l'Eglise dans leurs efforts pour dissoudre cette union. Contrairement aux déclarations faites à ce sujet, l'Eglise ne désire pas la guerre religieuse, entraînant de violentes persécutions. Etant une messagère de paix, accomplissant sa mission loyalement, l'Eglise ne s'est pas exposée de propos delibéré à la guerre et à la persécution, car elle ne veut pas voir souffrir ses enfants.

En ce qui regarde les propriétés ecclésiastiques, l'encyclique dit que le Pape ne les a pas abandonnées. "Bien que son divin fondateur soit né pauvre dans une étable, soit mort pauvre sur la croix, et quoique l'Eglise ait connu la pauvreté depuis son berceau, les propriétés qu'elle possède lui appartiennent légalement et personne n'a le droit de l'en dépouiller. Ce titre de propriété, induscutablement le sien, à tous les points de vue, a été sanctionné officiellement par l'Etat, et le fait que le gouvernement a disposé de ses propriétés "abandonnées" ajoute la dérision à la spoliation, dit Sa Sainteté.

Le gouvernement français a imposé aux catholiques français une organisation que l'Eglise ne pouvait absolument pas accepter sans mettre en péril son existence comme institution divine.

"Au point de vue de l'exercice de la religion", continue Sa Sainteté, "la nouvelle loi a organisé une véritable anarchie, constitué un régime d'incertitude et d'arbitrage. Il y a en effet incertitude au sujet de savoir si les églises, qui sont toujours sujettes à la désaffection, seront ou ne seront pas mises à la disposition du clergé et des fidèles. Dans chaque paroisse le prêtre sera sous la dépendance de la municipalité, avec la conséquence possible de conflits dans toutes les parties du pays. En outre, le clergé est tenu de faire face aux plus lourdes dépenses tandis que ses sources de revenu sont réduites à la plus extrême limite.

"La nouvelle loi aggrave la loi séparant l'Eglise et l'Etat. Nous ne pouvons que la condamner avec précision et sans équivoque. Certains articles de cette loi jettent une lumière sur le but de nos ennemis. Ils veulent détruire l'Eglise et déchristianiser la France sans attirer trop ouvertement sur eux l'attention du peuple. Si leur ligne de conduite était réellement populaire, comme ils le prétendent, ils la suivraient ouvertement et en accepteraient toutes les responsabilités.

"Au lieu de cela, contre le sentiment de réprobation populaire, le gouvernement essaie de rejeter la responsabilité sur l'Eglise, sa victime, mais son but ne sera pas atteint. Quant à nous, nous avons fait notre devoir comme l'aurait fait à notre place tout autre pontife romain. La charge suprême dont nous a investi le Ciel, ainsi que notre foi dans le Christ, ont déterminé notre ligne de conduite, et nous n'aurions pu agir autrement sans trahir notre conscience, ou rompre le serment que nous avons fait en montant sur le trône de Saint Pierre.

"C'est pourquoi nous attendons sans peur le jugement de l'histoire, qui devra dire que, nos yeux fixés incessamment sur les droits transcendants de Dieu nous n'avons pas eu l'intention d'humilier le pouvoir civil, ni de combattre une forme de gouvernement, mais simplement, en agissant ainsi, de sauvegarder le temple du Christ.

"Ce que nous avons demandé et demandons pour l'Eglise, dont la France est la fille aînée, est le respect pour la hiérarchie, l'inviolabilité de sa propriéte et la liberté. Si cela avait été accordé la paix religieuse n'aurait pas été troublée, et le jour où notre demande sera accordée, la paix après laquelle nous aspirons tant, sera rétablie.

"Assuré d'avance de votre magnanime générosité, nous n'avons pas hésité à vous dire que l'heure du sacrifice a sonné et que, pour rappeler au monde au nom du maître de toutes choses que l'homme ici-bas doit avoir un but au-dessus des choses périssables de cette terre, Dieu honoré, servi et aimé en dépit de tout, est la suprême joie".

L'encyclique conclut ainsi : Ayant confiance que la Vierge Immaculée, fille de notre Père, mère du monde, épouse du Saint Esprit, obtiendra pour vous de la très sainte et adorable Trinité de meilleurs jours; du plus profond de notre cœur, nous vous donnons, vénérables frères, et à tout le peuple, notre bénédiction apostolique."

Famme de Charton

La ville de Brandon, la seconde en importance de la province du Manitoba, est menacée, d'une disette de charbon.

La Compagnie du chemin de fer "Canadien Northern," qui alimente de combustible Brandon, est incapable de trouver la main-d'œuvre pour déblayer la voie encombrée de la neige des dernières tempêtes. Elle a demandé à la ville de lui venir en aide, afin que le chemin de fer puisse recommencer son trafic entre Brandon et Carberry, où elle prend ses approvisionnements de bois.

Les usines de fer de Nelson, Colombie Britannique, ont dû fermer leurs fourneaux, à cause du manque de charbon.

Le "Great Northen", propriété de M. Hill, transporte chaque jour aux Etats-Unis, à "Black Eaglè" surtout, de fortes cargaisons de charbon canadien miné à la "Passe au Corbeau."

La rareté de la main d'œuvre rend impossible pour le moment, une production plus forte.

Quelles mesures peuvent prendre les gouvernements de la Puissance pour prévenir la continuation de l'état de choses que nous signalons ?

L'Ouest n'est pas la seule partie du Canada qui souffre du manque de main d'œuvre.

Les industries, les propriétaires, de fermes, les familles ont un mal infini à se procurer le personnel qui leur est indispensable.

Les Compagnies de chemins de fer et de transport sont dans une situation plus que critique. Elles ne peuvent trouver assez de main-d'œuvre pour développer rapidement leurs systèmes, pour manutenter leurs marchandises

L'ouverture de mines nouvelles, les établissements additionnels qui surgissent un peu partout, absorbent tout ce qu'il y a de travailleurs disponibles, y compris les immigrants qui nous arrivent,

A la Jamaique

On rivalise partout de générosité pour secourir l'infortune des sinistrés de la Jamaïque. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Canada ont répondu à l'appel, avec tant promptitude que les autorités du bureau des colonies croient pouvoir décliner déjà toutes autres offres. Mais il s'agit sans doute ici de secours officiels, et il restera encore un large champ ouvert à la charité privée.

Les Etats-Unis ont particulièrement fait preuve d'humanité dans ces tristes circonstances, et tout le monde regrettera le fâcheux incident qui est survenu entre le gouverneur Swettenham et l'amiral Davis. On a dit de cette froide réception donnée à l'amiral Davis quelle était la rançon du geste un peu superbe du président Roosevelt, refusant l'intervention étrangère, lors du désastre de San Francisco. C'est tout simplement un exemple de plus de la presque maladive susceptibilité des nations.

Concert d'Eleves

Hier soir, a eu lieu à l'auditorium du Y. M. C. A. Winnipeg un concert donné par les élèves de monsieur le professeur Couture. L'audition a eu un beau succès ; ce concert est l'un des meilleurs que nous ayons encore entendu.

Les élèves qui ont pris part à ce concert sont Mrs Sterling, Miss R. Simpson, Miss Bryce, M. Tremblay, M. P. Bleau, M. J. Prendergast et M. Griveau.

Melle Simpson, violonniste, a été, au dire des connaisseurs, superbe d'assurance dans son jeu et artiste délicate dans l'interprétation de la musique.

Ont aussi prêté leur concours à M. Couture, Mde J. C. Landry, pianiste, Melle H. Landers, soprano et M. Hugh Baty, violoncelliste.

Nous félicitons M. Couture et ses élèves de ce superbe concert. Il a été pour tous ceux qui aiment la musique une belle jouissance.

Notes Politiques

L'Hon. A. G. Blair, l'ancien ministre des Chemins de Fer est mort subitement à Fredericton N. B., vendredi soir. M. Blair était un homme puissant, politiquement parlant ; il avait donné sa démission comme ministre des Chemins de Fer dans une heure où le gouvernement avait besoin de tous ses amis. Et pourtant M. Blair possédait un prestige tel que le parti libéral était encore disposé à l'accueillir comme un de ses chefs. M. Blair a été longtemps premier-ministre au Nouveau-Brunswick. C'était un lutteur passionné ; si nous avions à apprecier ses méthodes électorales et administratives nous aurions de sérieuses réserves à faire.

La force de la marine Britannique

CENT VINGT-CINQ CUIRASSÉS ET CROISEURS PRETS À ENTRER EN SERVICE

Londres : Le plus grand nombre de cuirassés et de croiseurs que l'on ait jamais vus ensemble se réuniront à Lagos, au mois de février prochain pour les manœuvres combinées de la flotte britannique, qui auront lieu sur le bord des côtes d'Espagne et de Portugal. Les flottes de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée, avec leur escadre de croiseurs, prendront part à ces manœuvres.

Presque aussitôt après sera mis à exécution le plan annoncé de rédistribution par lord Tweedmouth, aux termes duquel un grand nombre de navires actuellement en service actif seront dépouillés de leurs équipages et placé dans cette invention nouvelle qui a nom 'la réserve spéciale.' Ce grand rassemblement de navires sera donc le dernier de la série inauguré par lord Shelborne alors qu'il était premier lord de l'amirauté.

La réunion de Lagos fournira une gigantesque leçon de choses en ce qui concerne la force navale de la Grande Bretagne dans son état actuel.

Le chiffre total des navires réunis à Lagos sera de soixante, divisés comme suit : cuirassés 30 ; croiseurs, 16 ; avisos, etc., 14.

Si on considère que le total de l'effectif naval de la France et de l'Allemagne réunis ne représensente que soixante dix-sept navires, on se fera une idée de la puissance de la flotte combinée de la Grande Bretagne. Il faut aussi se rappeler que la Grande Bretagne a encore, dans les eaux britanniques et dans différents ports du monde, soixante-cinq autres navires qui sont prêts, au premier avis, à prendre le service actif

Le tonnage des vaisseaux réunis à Lagos se répartit comme suit : cuirassés, 439.350 tonnes ; croiseurs, 136,020 tonnes ; avisos, 55[illegible],355 tonnes.

La marine allemande a un tonnage total de 525,734. et la marine française de 703 331. De sorte que cette flotte britannique aura un déplacement plus considérable que celui de la flotte allemande et presque égal à celui de la flotte française, et cependant il y a un million de tonnes de navire de guerre britanniques qui ne seront pas compris dans cette flotte.

Le célèbre romancier X... ne manque jamais de répéter à tout venant :

—Je suis le fils de mes œuvres !

Et Toto, son rejeton, âgé de six ans, remarqua hier :

—Alors, tes bouquins, c'est mes grands-pères ?

AVIS

Application sera faite au Parlement du Canada à la session actuelle pour incorporer une compagnie sous le nom de "Winnipeg & Northwestern Railway Company" pour construire et operer un chemin de fer de Winnipeg vers le nord entre les lacs Winnipeg et Manitoba et le long de la Garrot River vall y ensuite vers l'Ouest par le Fort de la Corne ou auprès, ensuite le long de la rivière Saskachewan Nord jusqu'à la rivière Lobstick avec embranchements (a) depuis un point sur la ligne principale près et à l'Ouest de Prince Albert jusqu'à Battleford ; (b) depuis un point sur la ligne principale près de Saddle Lake jusqu'au lac La Biche et (c) depuis un point sur la ligne principale nord-ouest de Victoria, du côté sud-ouest le long de la rivière Saskatchewan Nord à Edmonton allant au nord à Arthabaska Landing et declarant que l'entreprise sera à l'avantage du Canada

A. T. DRUMMOND,
Pour les applicants.

Toronto, 11 janvier 1907.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au parlement du Canada à la présente session pour un acte, incorporant une compagnie sous le nom de "The International Canal and Power Company" avec pouvoir de construire un canal entre les points suivants; (a) Depuis Thunder Bay au Lac Superieur ou de Pigeon River par la route la plus facile jusqu'au Lac des Bois. (b) Depuis le lac des Bois à la rivière Rouge ou du lac des Bois à un point sur la rivière Winnipeg et de là par la dite rivière jusqu'au lac Winnipeg (c) depuis l'embouchure de la rivière Assiniboine en remontant la dite rivière jusqu'à la ville de Brandon ; (d) Depuis le lac Winnipeg jusqu'à Cross Lake de manière à créer une voie navigable depuis le lac Superieur jusqu'à l'embouchure de la rivière Saskatchewan et la ville de Brandon, avec toutes les écluses, bassins, quais, jetées, ponts, réservoirs, chemins et autres travaux ; de construire des glissoires, écluses et autre travaux pour faciliter le transport du bois, transporter des marchandises; avec pouvoir de changer ou alterer le cours d'une rivière quelconque non navigable, rencontrant ou avoisinant le dit canal ; avec pouvoir de trafiquer du bois ; de bâtir acquerir et se servir de bateaux ou autres; avec droit de collecter et lever des prix de passage ; aussi de construire des chemins de fer, chars de rue, travaux d'irrigation, élévateurs, bacs, entrepôts, hôtels, télégraphes, téléphones, lumière électrique, ou pouvoirs quelconques, et de produire, trafiquer ou transmettre pour une raison quelconque des pouvoirs d'eau électrique ou toute autre sorte et tout ce qui s'apporte ; avec pouvoir aussi d'acquérir et opérer les pouvoirs d'eau sur les rivières Pigeon et Arrow, avec pouvoir de creuser pour avoir du gaz et de construire et opérer des lignes de transmission, fils, poteaux et tunnels, ou autres manières quelconque de transmettre le pouvoir électrique produit à la baie du Tonnerre et à Rainy River ; d'exercer tous les droits d'expropriation accordés par l'acte des chemins de fer, 1903, avec tous les autres pouvoirs nécessaires ou accessoires aux projets énoncés avec pouvoir d'amalgamer "The Winnipeg Canal and Water Power Company" ou d'autres compagnies avec des pouvoirs semblables.

A. E. HONEYWELL.
Pour les applicants.

Daté à Ottawa, ce 15 jour de janvier, 1907.

The Liquor License Act

The following application to remove an Hotel license has been made and will be considered by the Board of License Commissioner for License District No. 4 at Winnipeg on the 19th day of February 1907, at the office of the Chief License Inspector at the hour of 8 p. m.

Removal of the license of the Woodridge Hotel to the building situated on section 10, Township 4, Range 10, E. of the 1st Meridian.

Dated at St. Boniface this 23rd day of January, 1907.

D. G. McKAY,
Chief License Inspector.

Ville de St. Boniface

SOUMISSIONS

Le soussigné recevra jusqu'à 5 heures p. m lundi le 11 février 1907 des soumissions pour les marchandises mentionnées ci dessous, savoir :

2000 pieds de boyaux à incendie de 2½ pouces.

300 pieds de boyaux à incendie de 2 pouces.

Un dépôt de 5 p. c. devra accompagner chaque soumission.

Aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

St. Boniface, 17 janvier, 1907.

Par Ordre,
J. B. COTE
Secrétaire-Trésorier.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Ce soir, convention conservatrice au club Cartier, rue Dumoulin.

—M. J. T. Dumouchel est arrivé lundi d'un voyage à la Jamaïque.

—M. Elie Genthon, malade depuis plusieurs semaines, est maintenant en voie de guérison.

—L'Hon. M. Roblin, qui était indisposé depuis quelques jours, était de retour à la Législature lundi.

—Une partie de Hockey a été jouée dimanche dernier au Collège entre le club de St-Boniface et les collégiens. Détail: 4 à 4.

—Trouvé dans le bureau de Poste un manille fire Extinguisher. S'adresser à nos bureaux et payer les frais de l'annonce.

—M. Cyr M. P. et Mde Cyr, étaient la semaine dernière en visite à Montréal, les hôtes de M et Mde Ste-Marie, rue St-André.

—Jeudi dernier, il y a eu jolie soirée chez Madame McDermott, rue Chandos, à l'occasion du soixantième anniversaire de sa naissance.

—A VENDRE: En bloc, chevaux et voiture, harnais, robes de carriole, express et camion. S'adresser à M. E. N. Bourgoin, 459 rue St-Joseph.

—La Cie Collin a commencé une grande vente de marchandises, ce matin à neuf heures, dans ses vastes magasins en face de l'hôtel-de-ville.

—On demande des jeunes filles pour travailler aux pantalons et vestes pour une maison de gros. S'adresser à la manufacture 165 Rue James Est Winnipeg.

—Perdue, le 25 du courant, en descendant du tramway, coin de l'avenue Provencher et de la rue du Collège, une montre en argent; prière de rapporter à nos bureaux.

—C'est la saison par excellence des oreilles et des nez gelés! La température est très froide; le mercure est toujours en dessous de 25 ou 30, depuis dix ou douze jours.

—Par sa prompte intervention, le Bureau de Contrôle des affaires civiques de Winnipeg a prévenu une disette de bois et de charbon. Manquer de combustible par les froids que nous traversons, ce serait plus qu'incommode.

—PERDUE, lundi soir, entre le magasin de M. J. R. Côté, rue Dumoulin et la rue du Collège, Saint-Boniface, une robe de voiture noire, doublée en drap vert. Prière de la rapporter à nos bureaux ou à M. Pierre Couture, Saint-Boniface.

—Un incendie a détruit lundi soir, les magasins de MM Bright et Johnston rue Bannatyne Est. Le feu éclairait vivement la rivière Rouge et projetait au loin sa lumière. C'est un spectacle toujours imposant. Les pertes, $200 000 environ, sont couvertes par les assurances.

—Toutes les personnes qui souffrent du mal de tête, de la névralgie ou d'une fatigue quelconque des yeux feraient bien de consulter notre expert en optique, gradué de la Horshippal Company, manufacturiers de lunettes, à Londres Angleterre. Satisfaction garantie dans tous les cas. Toutes commandes pour lunettes reçues par la malle recevra une attention particlière. Envoyer pour le catalogue pour la liste de nos prix. Nous parlons français. ROYAL OPTICAL Co 327 Avenue du Portage, Winnipeg.

Collège de Saint-Boniface

LA PRESSE ET L'ECOLE

L'académie française du collège discutera, le lundi 4 février prochain la question suivante:

L'Ecole a-t-elle de nos jours plus d'influence que la presse? M. A. Bernier soutiendra la cause de l'école, M. B. Sauvé celle de la presse.

La soirée qui commencera à 8 heures précises sera agrémentée de musique, déclamations et travaux littéraires.

Le public est très cordialement invité; les dames et les parents des élèves le sont spécialement.

A. AUGER, Sec.

WAGHORN'S GUIDE [illegible]

FEUILLETON DU MANITOBA.

REMORDS

NO 8

IV

Il sortit de la rivière et arriva, toujours guidé par la voix mystérieuse, mais distincte, sur la tombe d'Inès. Là les appels cessèrent quelques instants puis se renouvelèrent au delà du cimetière.

J'en aurai raison se dit-il, dût cette voix chérie me conduire au bout du monde, ou au fond d'un gouffre, je la suivrai.

Et tout grelottant et mouillé il la suivit.

La voix semblait le mener avec une sorte de clairvoyance et même de prudence loin des abîmes qui ne manquaient cependant pas autour de lui.

Elle cessa de retentir lorsqu'il fut en face de la porte du monastère, dont la cloche avait si souvent vibré dans l'âme d'Inès.

Il y avait près de six heures qu'il marchait. N'entendant plus d'appels il s'assit, exténué, sur une pierre, placée près du seuil de cette porte hospitalière, avec l'intention de reprendre sa marche que lors, que la voix l'appellerait de nouveau et, comme aucun bruit ne troublait le silence, il en conclut qu'Inès voulait qu'il se reposât, ce qu'il fit. Un lourd sommeil, presqu'aussitôt, s'empara de lui.

Lorsqu'il se réveilla, il se trouvait dans un lit et était entouré de plusieurs moines, prêt à lui prodiguer leurs soins. L'émotion, plus que la fatigue, l'avait rendu malade.

Peu à peu ses souvenirs lui revinrent, il interrogea les religieux et leur demanda si la voix n'avait pas réitéré ses appels pendant qu'il dormait.

Le croyant en proie au délire, on le rassura avec indulgence, en lui affirmant qu'aucun appel ne s'était fait entendre.

Calmé par cette réponse, il demeura tranquille, s'abandonnant aux soins fraternels des bons hospitaliers.

Dans le cours de sa maladie, et elle fut longue, le voile qui obscurcissait l'intelligence de son âme se déchira. Il vit clair en lui-même et comprit, grâce à une tardive, mais lumineuse inspiration, qu'Inès, par un de ces privilèges que Dieu accorde quelque fois aux morts, lui avait exprimé sa volonté au moyen de ces mystérieux appels auxquels il n'avait pu résister et il en conclut que si elle l'avait amené au couvent c'est qu'elle voulait qu'il y restât.

Qu'avait-il maintenant, d'ailleurs, à faire de mieux dans la vie, lui le meurtrier impuni, si ce n'est à prier Dieu dans les austérités du sanctuaire, pour obtenir, avec le pardon de son crime, la faveur de rejoindre un jour au ciel la soeur si tendrement aimée, que son orgueil vindicatif avait tuée.

Dans cette pensée, et par ces causes, le duc Michel de Béor ne sortit plus du monastère que pour aller, au péril de ses jours, sous le froc des fils de Saint-Bernard, ramasser dans les neiges et au fond des abîmes, les imprudents ou les malheureux qui, amenés par le besoin d'émotion ou par la fatalité de leur sort, s'y ensevelissaient vivants, si les prêtres du Christ ne venaient les y chercher.

Michel de Béor n'avait pas trente ans lorsqu'il renonça au monde, dans lequel par son nom, par sa personne, par ses goûts et par sa fortune, il était appelé à tenir le premier rang.

V

A plusieurs années de là, par une froide nuit d'hiver, deux moines se trouvaient en tête à tête dans le parloir de ce couvent pour la veillée nocturne.

De temps en temps, l'un et l'autre, à tour de rôle ravivaient un feu de sapin qui flamboyait dans l'âtre.

D'abord ils ne se parlèrent point, occupés qu'ils étaient chacun par des exercices de piété que leur commandait la règle du monastère.

Ces deux hommes étaient jeunes et paraissaient avoir à peu près le même âge, quoique l'un d'eux fût défiguré par la cicatrice d'une blessure, qui avait dû être horrible.

Celui-ci se nommait frère Rémi et l'autre répondait au nom de frère Gérard.

Ils attendaient, suivant la charitable coutume de la maison, le passage des voyageurs attardés ou en péril, pour leur offrir l'hospitalité.

Vers deux heures du matin, frère Rémi, après avoir ranimé le feu près à s'éteindre, frissonna sous sa robe de bure.

—La nuit est froide, murmura-t-il en resserrant ses épaules contre sa poitrine.

Frère Gérard hocha la tête.

—Et bien longue, répondit-il entre ses dents, se reprochant peut-être cette avec comme une coupable concession faite à la nature.

Il y eut un silence. Ce fut le frère Rémi qui parla de nouveau.

—Nous pourrions, dit-il, puisque la règle ne s'y oppose pas, remplir les dernières heures de la nuit par des récits. Le temps nous semblerait moins long et le froid moins dur.

—Par quels récits? interrogea Gérard en fronçant le sourcil.

—Il n'importe! répliqua frère Rémi qui avait son idée, quand ce ne serait, ajouta-t-il, que par le récit de notre propre histoire à chacun.

Gérard tressaillit.

—Mon histoire quoique tragique et sanglante, dit-il peut se résumer en deux mots, je suis un criminel repentant.

Ce fut au tour de Rémi à tressaillir.

—Repentant?

Gérard baissa la tête avec humilité, en signe d'acquiescement.

—Alors reprit Rémi, ce sera moi qui vous raconterai ma vie, écoutez:

Il se mit d'aplomb sur sa chaise, et commença en ces termes:

"Avant de n'être qu'à Dieu, quand je n'étais alors qu'un mondain, je fus fiancé à une jeune fille dont la famille pour une haine séculaire était l'ennemi de la mienne. Le frère de la fiancée n'entra pas dans cette réconciliation et, héritier d'une rancune implacable, il voulut m'obliger à me battre contre lui. Je refusai, dans l'exaspération de sa colère, il déchargea sur moi, à bout portant, six coups de revolver et m'étendit [illegible] sur le sol.

A mesure qu'il parlait, Gérard le dévisageait, lorsqu'il en fut à ce point de son récit, il se dressa et lui posant ses deux mains sur les épaules, pour le forcer à le regarder en face, il s'écria:

Venceslas de Hégé, me reconnaissez-vous.

Frère Rémi s'inclina.

—Michel de Béor, répondit-il, vous, dont le visage est resté le même, je vous ai reconnu depuis longtemps.

Les deux moines avaient maintenant tant de choses à se raconter que la nuit ne leur parut ni longue, ni froide.

Venceslas avait été recueilli, à demi-mort, par deux étrangers, que les hasards d'un voyage avaient conduits dans les parages de son domaine patrimonial: ceux-ci, après avoir essayé de le rappeler à la vie, se le transportant jusqu'à la rivière pour le désaltérer et laver ses plaies (ce qui expliqua à Michel l'erreur de l'enquête judiciaire) le ramenèrent à l'endroit du meurtre, où stationnait leur voiture, dans laquelle, trop pressés pour rechercher l'identité du malheureux mourant, ils le chargèrent et le conduisirent dans un couvent hospitalier de la première grande ville qu'ils traversèrent. Pour la convalescence d'une maladie qu'il fit à la suite de sa blessure, maladie qui faillit lui coûter la raison, les religieux, bien que le soignant sans le connaître, l'envoyèrent, avec le désintéressement qui les caractérisent, dans leur monastère du Mont Saint-Bernard, en Suisse, dont l'air vivifiant devait achever de le remettre.

De nombreuses années passèrent avant que sa guérison fût complète, et quand enfin, avec la santé, il eut retrouvé toutes ses facultés mentales, il résolut, désespéré de n'être pas mort, de demeurer du moins vivant dans la tombe où les événements l'avaient amené, préférant paraître avoir oublié Inès que de venir de nouveau se rejeter entre elle et le meurtrier qui, cette fois, ne se bornerait peut-être pas à tourner contre lui son courroux et pourrait ne pas l'épargner elle-même.

En apprenant la mort de cette dernière, dont le souvenir, malgré le temps écoulé, lui faisait au coeur une blessure plus profonde et moins cicatrisée que celle dont il portait les traces au visage, il se sentit envahi par un incommensurable mépris de la terre, de cette terre où elle n'était plus, et par une recrudescence de désir du ciel, où son coeur lui affirmait qu'il fallait à présent, pour la rejoindre, que sa pensée la cherchât.

Il admira surtout les voies de la Providence qui, après les avoir séparés par tant de circonstances diverses dans la traversée orageuse de cette vie, les avaient réunis, à leur insu, au moment d'entrer dans le port de l'éternité; et il fut ému jusqu'aux larmes quand il sut que, par une étrange et instinctive sympathie, non seulement la jeune mourante avait mêlé ses prières à celles des moines et par conséquent aux siennes, mais qu'elle avait voulu dormir son dernier sommeil au pied de la montagne couronnée de son monastère, confondant ainsi, sans le savoir, sous le même ciel et dans le même sol, leurs deux tombes, en attendant que leurs deux âmes n'en fassent plus qu'une dans le sein de Dieu.

OLIVIER DES ARMOISES.

AVIS.

Avis est par les présents donné que quand l'acte d'incorporation d'une compagnie sous le nom "the Manitoba Radial Railway Company" sera soumis au Parlement du Canada à sa présente session, demande sera faite du pouvoir d'étendre la ligne du chemin de fer proposée dans une direction nord, de Lundar vers un point sur les bords des lacs Winnipeg, à ou près des côtes de la Baie d'Hudson, dans le district de Keewatin.

ARTHUR WAGNER,
Pour les requerants.

Daté à Winnipeg,
ce 18 jours de décembre 1906.

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

POUR LE

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleurs. Le port de tous ceux qui veulent fonder un chez soi

— OU —

La culture du grain, l'élevage des animaux, commerce de laitage amassent rapidement une fortune.

EN 1905.

1. 2,643,588 acres ont produit 55,761,416 minots de blé, une moyenne de 21 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont dépensé $4,000.000 dans l'érection de batiments pour la ferme.
3. Winnipeg a dépensé $10,000,000 en construction.
4. Un collège provincial d'agriculture a été fondé.
5. La terre a augmenté de valeur dans toute la province. Elle vaut maintenant de $6 à $50 l'acre.
6. Le Manitoba a 40,000 fermiers à l'aise.
2. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres de bonne terre non cultivée, attendant la colonisation.

A ceux qui se poposent de veni dans l'Ouest.

Vous ne devez pas passer par Winnipeg sans arrêter pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les homesteads et les terres à vendre par le gouvernement provincial, compagnies de chemins de fer et de terrains.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

JOSEPH BURKE,
617 rue Main, Winnipeg Man.

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto, On

VENTE FORCEE!

NOUS N'AVONS PU L'EVITER

Lisez atttentivement cette annonce, elle vous vaudra des economies

Remarquez les Grandes Enseignes Bleues

CONSERVEZ CECI ET ATTENDEZ AU

$50,000

DE MARCHANDISES DE QUALITE. NOUVEAUTES VETEMENTS, CHAUSSURES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, EPICERIES, MEUBLES DISTRIBUES DANS LES MAISONS A PLUS BAS PRIX QUE LE COUT DE LA MATIERE PREMIERE.

CIE COLLIN Ltee

St. Boniface, Man.

Mercredi, 30 Janvier

A 9.00 A. M.

La CIE COLLIN Ltee

A CHARGE LA

MONTREAL BROKERAGE CO.

DE VENDRE SON ASSORTIMENT. TOUT DOIT ETRE VENDU DANS 10 JOURS

FORCES !

LES PRIX ATTEINDRONT LEURS PLUS BASSES LIMITES DANS CETTE GIGANTESQUE VENTE DE NOUVEAUTES, EPICERIES, MEUBLES, VETEMENTS, CHAUSSURES, CHAPEAUX ET ACCESSOIRES POUR FEMMES ET ENFANTS.

LA CIE COLLIN

LIMITÉE

ST. BONIFACE, MAN.

Nous sommes forces de sacrifier notre assortiment pour conserver notre credit.

$50.000

Tout doit être vendu à 33 par cent meilleur marché que le coût à la manufacture ; cette vente aura lieu dans les grands magasins de la CIE COLLIN LTEE, St. Boniface, Man.

De Vetements, Chaussures, Nouveautes, Meubles et Epiceries

MERCREDI, LE 30 JANVIER

Tout l'assortiment sera mis en vente pour 10 jours seulement

CETTE Vente est devenue nécessaire ; nous y sommes forcés. Nous avons des dettes, mais nous sommes honnête. Nous devons sacrifier tout notre assortiment pour conserver intact notre nom. Les créanciers doivent avoir, et auront, leur argent ; et nous nous adressons à tous, Hommes, Femmes et Enfants. Jamais une Vente aussi considérable ne s'est faite dans cette partie-ci du pays ; cette Vente s'ouvre mercredi, le 30 janvier. Le stock entier de la Cie COLLIN LIMITÉE, consistant en $50,000 de marchandises pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, sera vendu en 10 jours. Cette Vente s'ouvrira le 30 Janvier et durera dix jours seulement. Vous ne pouvez manquer cette Vente Vous n'auserez par la manquer ; ce sera une vente à sacrifice de bonnes marchandises, une Vente telle que vous n'en avez pas encore vue. Pas de fausse réclame, pas de subterfuge, mais une Vente de bonne foi, en vue de conserver intact le nom de la Cie COLLIN. Cet assortiment de marchandise sera vendu à grand sacrifice, dans notre bâtisse, à Saint Boniface, à 33 p. c. de réduction dans la piastre.

MERCREDI, 30 JANVIER, A 9 HEURES A. M.

AUX MAGASINS DE LA Cie COLLIN, LIMITEE, à Saint Boniface. Le jour d'ouverture sera un jour de gala. Ça vous paierait de venir de 100 milles assister à cette vente Jamais vous n'aurez une occasion pareille de vous pourvoir de si bonnes marchandises à si bas prix. C'EST LA SENSATION DU JOUR ! LA MERVEILLE DE L'HEURE ! Ici, vous avez la plus merveilleuse occasion de vous habiller, Hommes et Jeunes Gens, avec des Vêtements d'un goût raffiné et d'une perfection absolue ; Habillements et Paletots commme jamais les Magasins de Saint Boniface réunis n'ont pu en étaler de pareils. Nous garantissons de vendre exactement au prix annoncé, et toute quotation est absolument correcte. Il est peut-être difficile de croire qu'un grand établissement comme le nôtre puisse sacrifier un tel assortiment à 33 p. c. de réduction sur le prix d'achat à la manufacture, mais le fait est là et nous vous invitons à venir et à vérifier nos paroles. Cette Grande Vente commencera le MERCREDI, 30 JANVIER ET DURERA 10 JOURS. Comme elle ne durera que 10 jours, tout s'en ira rapidement. C'est la première Vente du genre qui se fait à Saint Boniface, et il ne s'en fera jamais d'autre semblable ; afin de vous montrer quels sacrifices nous faisons, nous vous indiquons ici quelques prix. Et rappelez-vous qu'il y a au moins 1000 articles que nous ne pouvons mentionner ici. Conservez cette feuille et apportez-là avec vous, ainsi il n'y aura pas d'erreur ; vous aurez exactement les marchandises mentionnées dans ce document. Pas d'ajournement ; cette Grande Vente faite dans le but de prélever des fonds durera 10 jours. Examinez cette liste de prix et souvenez-vous que tous les articles non-mentionnés ici pourront nous être rapportés en aucun temps durant cette vente.

Habillements pour garcons et petits enfants

Habillements d'enfants de 6 à 10 ans. Prix régulier $5.00 pour	$ 3.00
Habillements de petits garçons de 8 à 12 ans. Prix régulier $5.00 et $6.00 pour	3.50
Un lot d'habillements de jeunes gens tout serge. Prix régulier $6.00 pour	3.00
Capots pour petits garçon de 4 à 8 ans. Prix régulier $6.50 pour	3.75
Capots pour garçons de 8 à 12 ans. Prix régulier $8.00 pour	4.75
Bas de Cachemire fin pour dames. Prix régulier 60c. la paire pour	33c.

Fournitures pour Hommes

Collets en toile pour hommes, dans les dernières modes. Prix régulier 20 et 25c. pour	15c.
Epais bas de laine, pour hommes. Prix régulier 50c. pour	25c.
Epais bas de laine pour hommes de chantiers. Prix régulier 85c. et $1.00 pour	65c.
Gilets tout laine, pour hommes. Prix régulier $1.50 pour	90c.
Bretelles d'hommes. Prix régulier 25c. pour	9c.
Bretelles d'hommes. Prix régulier 50c. et 60c. pour	35c.
Bretelles d'hommes. Prix régulier 40c., 45c., 50c., et 75c. pour	30c.
Mitaine en laine pour hommes. Prix régulier 40c. et 45c. pour	25c.
Mitaines doublées en chamois. Prix régulier $2.00 pour	$ 1.25

Marchandises Seches

Coton jaune. Prix régulier 10 et 12c. pour	7c.
Coton blanc. Prix régulier 8c. pour	6c.
Indiennes de toutes les nuances, de toutes les sortes. Prix régulier 18c. et 20c. pour	12½c.
Coton à carreaux. Prix régulier 12½ pour	7½c.
Grosse toile. Prix régulier 12c. et 15c. pour	7½c.
Grosse toile valant 20c. et 25c. pour	12½c.
Toile à serviette, à carreaux bleus et blancs. Prix régulier 18c. et 20c. pour	10c.
Toile de Danas. Prix régulier 60c. et 75c. pour	38c.
Danas de couleur Prix régulier 50c. et 75c pour	35c.
Flanellette de toutes les nuances. Prix régulier 8 et 10c. pour	5c.
Flannellette de toutes nuances, 38 pouces de large. Prix régulier 12½ pour	8c.
Indiennes anglaises de toutes nuances. Prix régulier 12½c et 15c. pour	8c.

Linge de dessous pour enfants

Chemisettes et caleçons tout laine, pour enfants, Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6. Prix régulier 50c. pour	25c.
Chemisettes blanches, par côtes pour bébés, No. 1, 2, et 3. Prix régulier 25c. pour	15c.
Caleçons pour fillette, No. 1, 2, 3, 5 et 6. Prix régulier 60c et 75c. pour	45c.
Cache-corset en laine pour dames, No 2, 4 et 8. Prix régulier 65c pour	35c.
Chemisettes et caleçons en laine de toutes les grandeurs, pour dames Prix rég. 65c. pour	40c.
Chemisettes et caleçons, tout laine, toutes les grandeurs. Prix régulier 90c. pour	55c.

Epiceries ! Epiceries !

Poires, en boites. Prix régulier 20.c pour	15c.
Marinades de Suffolk Prix régulier 35c. pour...	25c.
Importées (mélangées) (aux noix) (cornichons)	
Marinades canadiennes, chow-chow et autres. Prix régulier 25c pour	19c.
Poudres et pâtisseries dans le verre. Prix Régulier 3 pour 25c. Maintenant 4 pour	25c.
Gelées dans le verre. Prix régulier 3 p 25c. Maintenant 4 pour	25c.
Gelées en boite, 3 p. 25c. Maintenant 4 pour	25c.
Thés, Tetleys, valant 40c la livre 3 livres p...	$ 1.00
Marmelade dans le verre, C. B., valant 25c p...	19c.
Viande hachée anglaise, en paquet d'une livre, valant 15c. pour	10c.
Café Bonanza en boites d'une livre, val. 25c. p..	19c.
Café T. F. M. Java moca, Prix rég. 40c. pour.....	34c.
Citrons en boites. Prix régulier 10c. pour	6c.
Marmelade en pots. Prix régulier 60c pour.....	48c.
Tabac Canadien en feuille. Prix régulier 25c Maintenant 5 livres pour	1.00
Biscuits fins mélangés. Prix rég. 15c pour	10c.

La vente commencera Mercredi, le 30 Janvier et se terminera en 10 jours. Remarquez la date et ne l'oubliez pas. Que rien ne vous empêche de venir

LA CIE COLLIN LTEE

N'oubliez pas la Place : VIS-A-VIS L'HOTEL-DE-VILLE St. Boniface, Man.

AVIS—Tous les comptes dus à la CIE COLLIN LTEE doivent être réglés le 10 FEVRIER 1907, non plus tard. Après cette date, ils seront mis entre les mains d'un avocat pour collection.

Par la MONTREAL BROKERAGE CO. D. A. FISH, GERANT